RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00676
Numéro SIREN : 404 126 310
Nom ou dénomination : ABAC DOMICILIATION ASSISTANCE BUREAUTIQUE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE

Ce dépôt a été enregistré le 06/12/2018 sous le numéro de dépôt 23303

Greffe du tribunal de commerce de Creteil : dépôt N°23303 en date du 06/12/2018

96B676

COMPTES ANNUELS

DÉPÔT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 06 DEC. 2018
SOUS LE N° 23303

ABAC DOMICILIATION
8 RUE D'ESTIENNE D'ORVES
94000 CRETEIL

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

SOMMAIRE

Sommaire 2

ETATS FINANCIERS

Bilan

2018

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES — N° 2065-SD

Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)

Formulaire à déposer en double exemplaire

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/2017	et clos le	31/12/2017	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. *209-0 B* (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223 *quinquies* C-I-1), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 *quinquies* C-I-2), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SARL ABAC DOMICILIATION	
SIRET 4 0 4 1 2 6 3 1 0 0 0 0 1 4	Mél :
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
8 RUE D'ESTIENNE D'ORVES 94000 CRETEIL	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées: AUTRES ACTIVITES DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 28%	0	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %	2 651			

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% | Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%

PV à long terme imposables à 19% | Autres PV imposables à 19% | PV à long terme imposables à 0% | PV exonérées (art. 238 *quindecies*)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies* | Jeunes entreprises innovantes | Zone franche urbaine | Pôle de compétitivité

Entreprise nouvelle, art. 44 *septies* | Zone franche d'activité, art. 44 *quaterdecies* | Autres dispositifs | Zone de restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Société d'investissement immobilier cotée | Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) | Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 *quater* W | dans le secteur du logement social, art. 244 *quater* X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Tél:	*Tél:*
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: Lieu:
	Qualité et nom du signataire:
	Signature:
Tél:	

EBP Informatique 2018

2018

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 *bis*-SD

2018

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

Cocher la case si néant ☐

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					*Total (a à h)*	

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; *SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants:	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	*2*	*3*	*4*	*5*	*6*	*7*	*8*

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

EBP Informatique 2018

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP N° 2033-A-SD 2018

Désignation de l'entreprise **ABAC DOMICILIATION** — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise **8 RUE D'ESTIENNE D'ORVES** **94000** **CRETEIL**

SIRET **4 0 4 1 2 6 3 1 0 0 0 0 1 4**

Durée de l'exercice en nombre de mois * **12** Durée de l'exercice précédent * **12**

Exercice N clos le **31/12/2017**

ACTIF

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010		012	
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	30 426	030 8 073	22 354
	Immobilisations financières * (1)	040	3 686	042	3 686
	Total I (5)	044	34 112	048 8 073	26 039
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	3 009	052	3 009
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés *	068	122 280	070	122 280
	Créances (2) — Autres * (3)	072	22 447	074	22 447
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	31 386	086	31 386
	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	096	179 123	098	179 123
	Total général (I+II)	110	213 234	112 8 073	205 162

PASSIF

			Exercice N 1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	21 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	2 100
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	
	Report à nouveau	134	65 263
	Résultat de l'exercice	136	7 287
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	95 651
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	12 651
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	16 395
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 29 042)	172	80 465
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	109 511
	Total général (I + II + III)	180	205 162

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	20 039
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	6 000

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2018

2018

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : **ABAC DOMICILIATION**

			Exercice N Net	Exercice N -1 Net
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial		
		Autres		
	Immobilisations corporelles		22 354	6 399
	Immobilisations financières		3 686	3 686
		Total I	26 039	10 084
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	3 009	3 314
		Marchandises		
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances	Clients et comptes rattachés	122 280	114 746
		Autres	22 447	9 173
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités		31 386	39 437
	Charges constatées d'avance			
		Total II	179 123	166 671
		Total général (I + II)	205 162	176 755
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		21 000	21 000
	Écarts de réévaluation			
	Réserve légale		2 100	2 100
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau		65 263	23 997
	Résultat de l'exercice		7 287	39 783
	Provisions réglementées			
		Total I	95 651	86 880
Provisions pour risques et charges Total II				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		12 651	13 851
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Fournisseurs et comptes rattachés		16 395	2 227
	Autres dettes		80 465	73 798
	Produits constatés d'avance			
		Total III	109 511	89 875
		Total général (I + II + III)	205 162	176 755

EBP Informatique 2018

N° 10957 * 20 ② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** DGFiP N° 2033-B-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise **SARL ABAC DOMICILIATION** Néant ☐*

Exercice N clos le **31/12/2017**

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *				209	210	168 716
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
	Services *		217		218	243 302
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
Production immobilisée *					224	
Subventions d'exploitations reçues					226	
Autres produits					230	256
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	412 275

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	118 113
Variation de stocks (marchandises) *				236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	562
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	305
Autres charges externes * : (dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)				242	124 585
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 263)				244	19 936
Rémunérations du personnel *				250	103 070
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	32 689
Dotations aux amortissements *				254	4 084
Dotations aux provisions				256	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	1 473
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)				264	404 817

1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	7 458
Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)	294	5 658
Produits exceptionnels (IV)				290	6 147
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	262
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	398
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	7 287

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 312 **7 287** 314

Réintégrations

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318	
Provisions non déductibles *				322	
Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	398
Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330	262
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 *sexies* D)	249	251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	

Déductions

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
Entreprises nouvelles (44. *sexies*)	986	ZFU-TE (44. *octies* et *octies* A)	987		342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. *septies*)	981	JEI (44. *sexies* A)	989			
ZRD (44. *terdecies*)	127	ZRR (44. *quindecies*)	138			
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. *undecies*)	990			
Dont divers – ZFA (44. *quaterdecies*)	345	Investissements outre-mer	344		350	5 296
Dont divers – Créance due au report en arrière du déficit			346			
Dont divers – Déduction exceptionnelle (Art. 39 *decies*)			655			

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2	352	**2 651**	354
Déficits – Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356		
Déficits – Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2	370	**2 651**	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2018

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE 2033-B-SD

EXTENSION 1

DIVERS À RÉINTÉGRER

Libellé	Montant
AMENDS ET PENALITES	262

EBP Informatique 2018

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIÉ DE L'EXERCICE 2033-B-SD

EXTENSION 2

DIVERS À DÉDUIRE		
	Libellé	Montant
CICE 2017		5 296

EBP Informatique 2018

2018

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (EN LISTE)

N° 2033-B

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : **ABAC DOMICILIATION**

		Exercice N	Exercice N -1
A - RÉSULTAT COMPTABLE			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	168 716	168 389
	Production vendue { biens		
	Production vendue { services	243 302	343 670
	Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation reçues		
	Autres produits	256	128
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	412 275	512 186
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)	118 113	121 337
	Variation de stock (marchandises)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)	562	8 255
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)	305	(908)
	Autres charges externes	124 585	147 941
	Impôts, taxes et versements assimilés	19 936	2 545
	Rémunérations du personnel	103 070	125 161
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	32 689	43 415
	Dotations aux amortissements	4 084	5 858
	Dotations aux provisions		
	Autres charges	1 473	3 212
	Total des charges d'exploitation (II)	404 817	456 816
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		7 458	55 370
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		
	Produits exceptionnels (IV)	6 147	
	Charges financières (V)	5 658	6 247
	Charges exceptionnelles (VI)	262	2 519
	Impôts sur les bénéfices (VII)	398	6 821
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		7 287	39 783

EBP Informatique 2018

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : **SARL ABAC DOMICILIATION** Néant ☐*

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440 **800**	442	444	446 **800**	
	Installations générales agencements divers	450	452 **1 223**	454	456 **1 223**	
	Matériel de transport	460 **13 000**	462 **18 816**	464 **13 000**	466 **18 816**	
	Autres immobilisations corporelles	470 **9 587**	472	474	476 **9 587**	
Immobilisations financières		480 **3 686**	482	484	486 **3 686**	
TOTAL		490 **27 073**	492 **20 039**	494 **13 000**	496 **34 112**	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530 **800**	532	534	536 **800**
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552 **752**	554	556 **752**
	Autres immobilisations corporelles	560 **16 189**	562 **3 332**	564 **13 000**	566 **6 521**
TOTAL		570 **16 989**	572 **4 084**	574 **13 000**	576 **8 073**

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)
(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values Court terme * ⑤	Long terme 19 % ⑥	Long terme 15 % ou 12,8 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1	**9 500**	**9 500**		**2 000**	**2 000**			
2	**3 500**	**3 500**		**4 000**	**4 000**			
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578 **13 000**	580 **13 000**	582	584 **6 000**	586 **6 000**	581	587	589
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 *terdecies*)							591	
TOTAL					596 **6 000**	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2018

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : **ABAC DOMICILIATION** — Néant ☐*

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies* du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2018

2018

N° 11483 * 19 ⑤

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFiP N° 2033-E-SD 2018

Désignation de l'entreprise: ABAC DOMICILIATION — Néant ☐*

Exercice ouvert le: 01/01/2017 et clos le: 31/12/2017 — Données en nombre de mois: 1 2

I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	412 019
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	412 019
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	256
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	(305)
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	(49)
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	121	118 675
Variation négative des stocks	145	305
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	74 768
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	1 473
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	195 221
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	216 749
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	216 749

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	☒		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022	412 019	Effectifs au sens de la CVAE *	023
Période de référence	024	01/01/2017	160	31/12/2017
Date de cessation		/ /		/ /

VI – Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs		
Effectif moyen du personnel * :	376	4.00
dont apprentis	657	0.00
dont handicapés	651	0.00
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	4.00

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD *§ Répartition des salariés* et dans la notice n° 2033-NOT-SD *§ Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.*

1ère EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2018

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2033-F-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1)

Néant ☐ *

Exercice clos le 31 12 2017

SIREN 404 126 310

Dénomination de l'entreprise : ABAC DOMICILIATION

Adresse (voie) : 8 RUE D'ESTIENNE D'ORVES

Code postal : 94000 Ville : CRETEIL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) : MR | Nom patronymique : ZANCHI | Prénom(s) : PATRICE

Nom marital | % de détention : 50.00 | Nb de parts ou actions : 250

Naissance : Date : 25/02/1958 | N° Département : 88 | Commune : REMIREMONT | Pays : FR

Adresse : N° : 186 | Voie : BOULEVARD HENRI BARBUSSE

Code Postal : 91210 | Commune : DRAVEIL | Pays : FR

Titre (2) : MLE | Nom patronymique : ROBIN | Prénom(s) : PASCALE

Nom marital | % de détention : 50.00 | Nb de parts ou actions : 250

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2018

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M. pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFiP N° 2033-G-SD 2018

1/1 (1)

Néant ☐ *

Exercice clos le 31/12/2017

SIREN 404126310

Dénomination de l'entreprise ABAC DOMICILIATION

Adresse (voie) 8 RUE D'ESTIENNE D'ORVES

Code postal 94000 Ville CRETEIL

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2018

2018

DONNÉES D'IDENTIFICATION

F-IDENTIF

A. IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN du déclarant	404126310
Désignation du déclarant	ABAC DOMICILIATION 8 RUE D'ESTIENNE D'ORVES 94000 CRETEIL
Code activité NAF	8299Z
Référence d'Obligation Fiscale TDFC	IS1
Référence d'Obligation Fiscale CVAE	CVAE1

J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP

Désignation du conseil

- ☐ Pas de conseil
- ☐ Comptable
- ☐ Cabinet Conseil
- ☒ Expert - Comptable

J'accepte l'utilisation de cette adresse mail pour la transmission d'information par la DGFIP

B. RÉGIME FISCAL

Catégorie fiscale	BI
Régime fiscal	RS
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)	IS
Cession/cessation d'activité ou décès de l'exploitant	
Dépôt provisoire (ou pas) de la déclaration	NOR

C. PÉRIODES

Date de début de l'exercice ou période N	01/01/2017
Date de clôture de l'exercice ou période N	31/12/2017
Durée de l'exercice ou période N	12
Date d'arrêté provisoire des comptes	
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	31/12/2016
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)	12

D. MONNAIE

Code monnaie	EUR

EBP Informatique 2018

2018

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

Néant ☐

Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé

Désignation et n° siren de la société tête de groupe

Société bénéficiant du régimes fiscal des groupes ☐ PME au sens communautaire ☐

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSES DE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt	Montant
CIC	5 296

Réduction d'impôt en faveur du mécenat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siége est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI (COMPLÉMENT)

Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	75 657
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPOTS (UTILISATION DE LA VALEUR AUT « AUTRES CRÉDITS D'IMPÔTS)

III - CAS PARTICULIERS

CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant

CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant

EBP Informatique 2018

N° 2079-CICE-FC-SD
(2018)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI

(Article 244 *quater* C du code général des impôts)
Dépenses engagées au titre de l'année civile 2017

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.

I – CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT	ANNÉE CIVILE 2017	
A – Sur les rémunérations versées hors départements d'outre-mer (DOM)		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM *(reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l'année*[1] *hors rémunérations versées dans les DOM)*	1	75 657
Montant du crédit d'impôt *(ligne 1 × 7 %)*	2	5 296
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail[2] (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	3a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 7 %) x 10/90)	3b	
Montant du crédit d'impôt majoré *(ligne 2 + ligne 3b)*	4	
B -Sur les rémunérations versées dans les DOM		
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	5	
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (ligne 5 x 9%)[3]	6	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail[4] (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	7a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 7a x 9 %) x 10/90)	7b	
Montant du crédit d'impôt majoré sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer *(ligne 6 + ligne 7b)*	8	

Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés *(reporter le montant indiqué ligne 12)*	9	
Montant total du crédit d'impôt *(ligne 2 ou ligne 4 + ligne 6 ou ligne 8 + ligne 9)*	10	5 296
Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	11	

[1] Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s'acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l'administration fiscale.
[2] Cf. § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20
[3] Pour des rémunérations versées en 2017 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer, le taux est fixé à 9 %
[4] Cf. § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20

EBP Informatique 2018

II – CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance « en germe » cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (①-②) x ③
TOTAL				12

III – CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance « en germe » cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (①-②) x ③
			TOTAL	

IV – UTILISATION DE LA CRÉANCE

IV-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :

Cas général		
Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) *(report de la ligne 2 ou 4 + ligne 6 ou 8)*	13	5 296
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement[5]	14	
Montant du crédit d'impôt disponible *Reporter en ligne 15 :* *- le résultat du calcul (ligne 13 - ligne 14) s'il est positif ;* *- zéro si le résultat du calcul (ligne 13 - ligne 14) est négatif ou égal à zéro.*	15	5 296
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) *(ligne 12 du cadre II + ligne 15)*	16	5 296

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)		
Montant total du crédit d'impôt du groupe *(totalisation de l'ensemble des montants de CICE des sociétés du groupe)*	17	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement[3]	18	
Montant du crédit d'impôt disponible *Reporter en ligne 19 :* *- le résultat du calcul (ligne 17 - ligne 18) s'il est positif ;* *- zéro si le résultat du calcul (ligne 17 - ligne 18) est négatif ou égal à zéro.*	19	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) *[(totalisation de la ligne 12 de l'ensemble des déclarations du groupe) + ligne 19]*	20	

EBP Informatique 2018

[5] Il convient de porter le montant total de la créance cédée, et non le montant de l'avance reçue.

IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montant imputé sur l'impôt sur les sociétés *(dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 16 ou ligne 20)*	21	398
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573-SD	22	4 898

- Pour les sociétés hors régime de groupe :
Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 10 et 14 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

- Pour la société mère d'un groupe de sociétés :
Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 17 et 18 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

- Pour les sociétés filiales d'un groupe de sociétés :
Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD.

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu : les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 16 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO (case 8TL ou 8UW).

Les demandes de restitution anticipées ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

EBP Informatique 2018

BILAN

Actif

Rubriques	Montant brut	Dépréciation	Montant net N	Montant net N-1
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	30 426	8 073	22 354	6 399
Immobilisations financières	3 686		3 686	3 686
Actif immobilisé	**34 112**	**8 073**	**26 039**	**10 084**
Stocks de matières premières, approvisionnements, en cours de production	3 009		3 009	3 314
Stock de marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	122 280		122 280	114 746
Autres créances	22 447		22 447	9 173
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	31 386		31 386	39 437
Charges constatées d'avance				
Actif circulant	**179 123**		**179 123**	**166 671**
TOTAL GÉNÉRAL	**213 234**	**8 073**	**205 162**	**176 755**

Passif

Rubriques	Montant net N	Montant net N-1
Capital social ou individuel	21 000	21 000
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	2 100	2 100
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants		
Report à nouveau	65 263	23 997
Résultat de l'exercice	7 287	39 783
Provisions réglementées		
Capitaux propres	**95 651**	**86 880**
Provisions pour risques et charges		
Autres emprunts et dettes assimilées	12 651	13 851
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	16 395	2 227
Autres dettes	80 465	73 798
Dont comptes courants d'associés de l'exercice N	*29 042*	
Produits constatés d'avance		
Dettes	**109 511**	**89 875**
TOTAL GÉNÉRAL	**205 162**	**176 755**

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	Export	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises		168 716	168 389
Production vendue de biens			
Production vendue de services		243 302	343 670
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits		256	128
Produits d'exploitation		**412 275**	**512 186**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		118 113	121 337
Variations de stock de (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		562	8 255
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		305	(908)
Autres charges externes		124 585	147 941
Impôts, taxes et versements assimilés		19 936	2 545
Rémunération du personnel		103 070	125 161
Charges sociales		32 689	43 415
Dotations aux amortissements		4 084	5 858
Dotations aux provisions			
Autres charges		1 473	3 212
Charges d'exploitation		**404 817**	**456 816**
RESULTAT D'EXPLOITATION		**7 458**	**55 370**
Produits financiers			
Produits exceptionnels		**6 147**	
Charges financières		**5 658**	**6 247**
Charges exceptionnelles		**262**	**2 519**
Impôts sur les bénéfices		**398**	**6 821**
BÉNÉFICE OU PERTE		**7 287**	**39 783**

	Réintégrations	Déductions
Rémunérations et avantages personnels non déductibles		
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles		
Provisions non déductibles		
Impôts et taxes non déductibles	398	
Réintégrations diverses	262	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		
Abattements sur le bénéfice		

Déductions diverses	5 296
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS	**2 651**
Déficit de l'exercice reporté en arrière	
Déficits antérieurs reportables / Dont imputés sur le résultat :	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS	**2 651**

COMPTE DE RESULTAT COMPARATIF

Rubriques	N	N-1	Variation
Ventes de marchandises	168 716	168 389	327
Production vendue de biens			
Production vendue de services	243 302	343 670	(100 367)
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits	256	128	128
Produits d'exploitation	**412 275**	**512 186**	**(99 911)**
Achats de marchandises (et droits de douanes)	118 113	121 337	(3 224)
Variations de stock de marchandises			
Achats de matières premières et autres approvisionnement	562	8 255	(7 693)
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)	305	(908)	1 213
Autres achats et charges externes	124 585	147 941	(23 356)
Impôts, taxes et versements assimilés	19 936	2 545	17 392
Salaires et traitements	103 070	125 161	(22 091)
Charges sociales	32 689	43 415	(10 727)
Dotations aux amortissements	4 084	5 858	(1 774)
Dotations aux provisions			
Autres charges	1 473	3 212	(1 739)
Charges d'exploitation	**404 817**	**456 816**	**(51 999)**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**7 458**	**55 370**	**(47 912)**
Produits financiers			
Produits exceptionnels	**6 147**		**6 147**
Charges financières	**5 658**	**6 247**	**(590)**
Charges exceptionnelles	**262**	**2 519**	**(2 257)**
Impôt sur les bénéfices	**398**	**6 821**	**(6 423)**
BÉNÉFICE OU PERTE	**7 287**	**39 783**	**(32 495)**

ANNEXE

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	24 337
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	**24 337**

PRODUITS À RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Immobilisations financières	
- Créances rattachées à des participations	
- Autres immobilisations financières	
Créances	
- Créances clients et comptes rattachés	
- Autres créances	
dont avoirs à recevoir	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	

VENTILATION DE L'EFFECTIF DE L'ENTREPRISE

Par effectif salarié, on entend l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunérées directement par l'entreprise.

Par personnel mis à disposition, on entend personnel intérimaire et le personnel détaché ou prêté par l'entreprise.

Rubriques	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL		

CAPITAL SOCIAL

Composition du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créées pendant l'exercice	Remboursées pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur nominale
1- Actions ordinaires					
2- Actions amorties					
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)					
4- Actions préférentielles					
5- Parts sociales					
6- Certificats d'investissements					
TOTAL					

Parts des bénéficiaires (ou des fondateurs)

Catégories	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
1- Actions ordinaires			
2- Actions amorties			
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)			
4- Actions préférentielles			
5- Parts sociales			
6- Certificats d'investissements			

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Détails (Renseignements concernant les filiales)	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations					
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)					
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)					
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations					
- Filiales non reprises en A:					
a) Françaises					
b) Etrangères					
- Participations non reprises en A:					
a) Françaises					
b) Etrangères					

Détails (Renseignements concernant les filiales)	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex

A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations

- Filiales (plus de 50% du capital détenu)

- Participations (10 à 50 % du capital détenu)

B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations

- Filiales non reprises en A:

a) Françaises

b) Etrangères

- Participations non reprises en A:

a) Françaises

b) Etrangères

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus / sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire / dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions	** ans
Agencements et aménagements des constructions	** ans
Installations techniques	** ans
Matériels et outillage industriels	** ans
....	** ans

b) Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée

c) Titres de placements

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur prix d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur achat.
En cas de cession de titres de même nature, la valeur d'entrée des titres cédés à été estimée

Les valeurs mobilières ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :
- pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice
- pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

d) Stocks

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués ont été évalués à leur coût de production. Les charges fixes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks (et en cours) ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Les opérations à long terme ont été évaluées en tenant compte de l'avancement des travaux (et en excluant les frais financiers).

Les pertes potentielles sur les contrats à long terme déficitaires ont été provisionnées pour leur totalité.

e) Provisions réglementées

Outre les provisions réglementées constituées conformément aux dispositions de la législation fiscale et les provisions pour dépréciation des postes d'actifs présentées dans les notes afférentes à ces postes, il a notamment été constitué, au cours de l'exercice, une provision de € destinée à et déterminée.....
La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les charges et produits exceptionnels pour les provisions...../d'exploitation pour les provisions...../financiers pour les provisions.....

f) Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Rubriques	Charges	Produits
TOTAL		

ECARTS DE CONVERSION SUR CREANCES ET DETTES EN MONNAIES ETRANGERES

Ecart de conversion actif

Nature des écarts	Montant	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change
Sur immobilisations non financières			
Sur immobilisations financières			
Sur créances			
Sur dettes financières			
Sur dettes d'exploitation			
Sur dettes sur immobilisations			
TOTAL ACTIF			

En comptabilité...

Ecart de conversion passif

Nature des écarts	Montant	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change
Sur immobilisations non financières			
Sur immobilisations financières			
Sur créances			
Sur dettes financières			
Sur dettes d'exploitation			
Sur dettes sur immobilisations			
TOTAL PASSIF			

En comptabilité...

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS

Immobilisations

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	800,00			800,00
Installations générales, agencements et divers		1 222,95		1 222,95
Matériel de transport	13 000,00	18 815,83	13 000,00	18 815,83
Autres immobilisations corporelles	9 587,36			9 587,36
Immobilisations financières	3 685,50			3 685,50
TOTAL	**27 072,86**	**20 038,78**	**13 000,00**	**34 111,64**

Amortissements

Rubriques	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	800,00			800,00
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport		752,00		752,00
Autres immobilisations corporelles	16 188,59	3 332,00	13 000,00	6 520,59
TOTAL	**16 988,59**	**4 084,00**	**13 000,00**	**8 072,59**

CREDIT-BAIL IMMOBILIER

Rubriques	Terrains	Constructions	Total
Valeur d'origine / Amortissements :			
Cumuls exercices antérieurs			
Dotations de l'exercice			
TOTAL			
Redevances payées :			
Cumuls exercices antérieurs			
Exercice			
TOTAL			
Redevances restant à payer :			
A un an au plus			
A plus d'un an et cinq ans au plus			
A plus de cinq ans			
TOTAL			
Valeur résiduelle :			
A un an au plus			
A plus d'un an et cinq ans au plus			
A plus de cinq ans			
TOTAL			

Montant pris en charge dans l'exercice

CREDIT-BAIL MOBILIER

Rubriques	Installations Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine / Amortissements :			
Cumuls exercices antérieurs			
Dotations de l'exercice			
TOTAL			
Redevances payées :			
Cumuls exercices antérieurs			
Exercice			
TOTAL			
Redevances restant à payer :			
A un an au plus			
A plus d'un an et cinq ans au plus			
A plus de cinq ans			
TOTAL			
Valeur résiduelle :			
A un an au plus			
A plus d'un an et cinq ans au plus			
A plus de cinq ans			
TOTAL			

Montant pris en charge dans l'exercice

CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES

Rubriques	Montant	Taux d'amortissement
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

TRANSFERT DE CHARGES

Rubrique	Montant
Transferts de charges d'exploitation	
Sous total Exploitation	
Transferts de charges financières	
Sous total Financières	
Transferts de charges exceptionnelles	
Sous total Exceptionnelles	
TOTAL	

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Provisions réglementées

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				

Provisions pour risques et charges

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL				

Provisions pour dépréciation

Rubriques	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immobilisations financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

ETATS DE GESTION

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Rubriques	N	%	N-1	%	Variation	%
Ventes de marchandises + Production						
Ventes de marchandises						
Transferts charges exploitation liées à la marge commerciale						
Coût d'achats des marchandises vendues						
Marge commerciale						
Production vendue						
Production stockée						
Production immobilisée						
Déstockage de production						
Production de l'exercice						
Transferts charges exploitation liées à la Valeur Ajoutée						
Consommation de l'exercice en provenance de tiers						
Valeur ajoutée						
Subventions d'exploitation						
Transferts charges exploitation liées à l'E.B.E						
Impôts, taxes et versements assimilés						
Charges de personnel						
Excédent Brut d'Exploitation/ Insuffisance Brute d'Exploitation						
Reprise s/charges d'exploitation et transferts de charges						
Autres produits						
Dotations aux amortissements et provisions						
Autres charges						
Résultat d'exploitation						
Quote part de résultat s/opérations faites en commun						
Produits financiers						
Charges financières						
Résultat courant avant impôts						
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise						
Impôts sur les bénéfices						
RÉSULTAT DE L'EXERCICE						
Produits des cessions d'éléments d'actif						
Valeur comptable des éléments d'actif cédés						
Résultat net sur cessions						

DETAIL DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Rubriques	01/01/2017 31/12/2017 12	01/01/2016 31/12/2016 12	Variation Montant	 %

ABAC DOMICILIATION
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 21 000 €
Siège social : 8 RUE D'ESTIENNE D'ORVES
94000 CRETEIL
RCS CRETEIL : 404 126 310

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

. L'Assemblée a décidé d 'affecter le résultat déficitaire de 7 287 € de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2017 de la manière suivante :

.Report a Nouveau.....	7 287 €
Total Résultat 2017 :..... ...	7 287 €

Fait à Ivry S/seine le
Le 15/05/2018

La Gérance

